



BULLETIN N° 31

Mars 2026

ISSN 1774-6892

LES EMPÊCHEURS DE TOR~~É~~ÉR EN ROND *TUR*

COMBATS D'ANIMAUX La fin des « traditions locales » ?



Photos D. R.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CRAC EUROPE
Samedi 25 avril 2026 à 10 heures

À l'Hôtel Ibis Nîmes Ouest - 268 rue de l'hostellerie - ville active - 30900 Nîmes

» ÉDITORIAL	2
Des victoires qui ouvrent la voie	
Corrida avec mise à mort	
Une exception, pas une tradition	
CRAC EUROPE	3
Son fonds de dotation	
» POLITIQUE	4
Courses de taureaux	
Une clarification juridique importante	
Municipales 2026 sans corrida	5
Une campagne de fond	
Le descabello. L'arme de l'échec	
» DIVERS	6
Béziers, le 15 août 2025	
Une manifestation unitaire	
Sondage. Corrida,	
les Français toujours plus opposés	
Maisons-Alfort	7
Les vétérinaires aussi disent non !	
Nîmes. Jeremstar saute dans l'arène	
» EN COUVERTURE	8
Pérols (34). L'échec du retour des corridas,	
une victoire populaire et judiciaire	
Norrent-Fontes (62)	10
Une procédure qui fait tomber	
le retour des combats de coqs	
» 2025. UNE ANNÉE D'ACTIONS	12
Paris (75), 12 février	
Paris se déclare anti corrida !	
Magescq (40), 9 mars 2025	13
31 mai 2025. Dénoncer les cruautés	
légalisées	
Captieux (33), 1 ^{er} juin	14
Paris (75), 7-8 juin. #STOPCORRIDA	
Eauze (32), 6 juillet	
Céret (66), 12 juillet	
Paris, 30 août	15
RMC, 27 juillet	
Twitch de Désertion, 10 septembre	
Noisiel (77), 12-13 juillet	
Mauguio (34)	16
Août. Féria de Béziers	
Dax (40), 13 septembre	
Nîmes (30), 20 septembre	
Paris, 5 octobre	17
Paris, début décembre	
» INTERNATIONAL	18
Madrid	
Front international contre la corrida	
Espagne, la corrida en chute libre	19
Portugal, Chute historique	
de la tauromachie	
Équateur, Une grande victoire	20
Mexico, Une décision révolutionnaire	
Mexique, Démolition de l'arène	
La Florecita	
Colombie	21
Fin des corridas et des combats de coqs	
Vers le vivre-ensemble. Bogotà	
tourne la page	
» BOUTIQUE	22
» RENCONTRE. Stanislas Broniszewski	24

ÉDITORIAL

Des victoires qui ouvrent la voie

2025 s'inscrit dans une continuité encourageante, faite de victoires concrètes, d'un recul progressif et continu de la cruauté envers les animaux et d'initiatives nouvelles pour poursuivre ce combat de fond.

Parmi les avancées que nous avons obtenues, nous pouvons citer la décision concernant Pérols, commune au sud de Montpellier, où une tentative de réintroduction de corridas dans les arènes a été clairement invalidée par la justice. Les tribunaux ont rappelé un principe essentiel : la corrida n'y est pas autorisée. Autre décision marquante, celle de Norrent-Fontes, dans le Nord, où l'organisation de combats de coqs sans autorisation a également été sanctionnée.

Ces affaires illustrent une réalité juridique souvent méconnue. Corridas et combats de coqs bénéficient de la même dérogation au Code pénal, conditionnée à l'existence d'une tradition locale ancienne et ininterrompue. Or, nos actions judiciaires ont permis de démontrer que cette condition est trop souvent invoquée de manière abusive. Les décisions rendues ont contribué à faire évoluer l'interprétation de la loi et à établir une jurisprudence plus rigoureuse et, dans l'esprit de la loi, mieux protectrice des animaux.

Ces victoires locales ne signifient pas la fin du combat, mais elles posent

des jalons importants. Il devient désormais beaucoup plus difficile de créer de nouveaux lieux de ces pratiques, ou de les relancer après des années d'interruption. La notion de tradition ne peut plus servir de prétexte automatique à cette violence.

Les animaux ont toujours besoin de notre vigilance. Sans mobilisation, la corrida pourrait encore perdurer plusieurs décennies. Pourtant, les signaux sont clairs : la rentabilité de ces spectacles s'érode et la place accordée aux animaux dans notre société évolue profondément. Le mouvement est enclenché, et notre responsabilité collective est de l'accompagner et de l'accélérer.

Côté nouveautés, 2026 sera marquée par le lancement d'un nouveau site internet, intégrant notamment une carte interactive des 55 derniers lieux où sévissent encore ces pratiques. L'adresse reste inchangée : anticorrída.com.

Nous avons également créé un fonds de dotation, afin d'améliorer la gestion et l'efficacité fiscale des dons et legs. Cet outil renforcera durablement nos capacités d'action.

Merci à toutes et tous pour votre engagement à nos côtés, jusqu'à l'abolition.

CYRIL VAUCELLE
Président du CRAC Europe



Photo D.R.

« La corrida est vouée à disparaître, accélérons l'histoire »

CORRIDA AVEC MISE À MORT
Une exception, pas une tradition

» Contrairement aux idées reçues, la corrida avec mise à mort n'est ni une tradition française ni une pratique majoritaire. La majorité des spectacles taurins en France se déroulent sans tuer d'animaux. La corrida sanglante ne subsiste que dans quelques communes bénéficiant d'exceptions juridiques héritées du passé. Il est temps de mettre fin à cette protection anachronique au détriment du vivant.

CRAC EUROPE
Son fonds de dotation

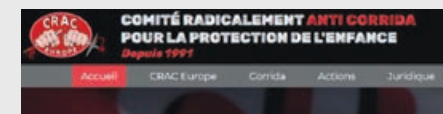
Le **CRAC Europe** franchit une étape historique – une première en France dans l'anticorrída – avec la création de son fonds de dotation. Cet outil préparé par notre avocate Hélène Thouy, permet de recevoir legs et donations sans lourde fiscalité, au bénéfice direct des actions d'intérêt général et pour les animaux. Transparence, contrôle et efficacité sont garantis. Une avancée majeure pour renforcer durablement la protection des animaux. Le FDD CRAC



Europe est une nouvelle entité administrative et juridique, validée par les tribunaux. Nous lui offrons donc ces nouvelles couleurs pour le différencier de l'association principale.

CRAC 2026
Un nouvel él@n
et toujours
www.anticorrída.com

» L'année 2026 s'ouvre avec plusieurs évolutions importantes pour renforcer notre action et accompagner la dynamique du mouvement anticorrída. Parmi les nouveautés : la refonte complète de notre site internet dont le lancement est prévu à l'été 2026. Plus moderne, plus lisible et plus pratique, il a été pensé pour mieux informer, relayer nos campagnes et faciliter l'engagement



de toutes celles et ceux qui refusent la corrida. De nouveaux produits arrivent aussi dans notre boutique militante anticorrída pour continuer à faire connaître le combat, afficher nos convictions, se faire plaisir et soutenir concrètement nos actions. 2026 démarre avec une volonté claire : se renforcer, se structurer et poursuivre la mobilisation jusqu'à l'abolition.

Adhésion au CRAC Europe (15 euros)

Pour adhérer au CRAC EUROPE vous disposez de différentes possibilités :

» Par Hello Asso en utilisant le lien ci-dessous ou le QR Code pour votre prochaine adhésion.
www.helloasso.com/associations/crac-europe-comite-radicalement-anti-corrída-prote/adhesions/adhesion-2026

(Nous vous encourageons à utiliser ce moyen de paiement qui nous est totalement gratuit, contrairement à PayPal où des frais sont appliqués sur votre contribution.)



» Par virement bancaire
Titulaire du compte
COMITÉ RADICALEMENT ANTI CORRIDA EUROPE
IBAN FR76 1350 6100 0085 2133 2791 263
BIC AGRIFRPP835
Code établissement 13506
Code guichet 10000
N° de compte 85213327912
Clé RIB 63
Agence de domiciliation Crédit Agricole
Nîmes Castanet (02065)

» Par chèque à l'ordre de **CRAC Europe**, accompagné de vos coordonnées en indiquant ci-dessous vos nom, prénom, adresse postale et email, à envoyer à :
CRAC Europe – BP 10244 – 30105 ALES Cedex

» Par PayPal
<https://www.anticorrída.com/don-adhesion/>

Si vous avez programmé une cotisation annuelle pour votre adhésion sur PayPal en octobre, novembre ou décembre, veuillez s'il vous plaît la modifier pour programmer le paiement à partir du 1^{er} janvier.

Merci de noter que dorénavant les adhésions seront effectives du 1^{er} janvier au 31 décembre et non plus du 1^{er} octobre au 30 septembre.

Nous vous remercions de tout cœur pour votre soutien et pour votre compréhension liée à ce changement de période.

Bien à vous
L'équipe du CRAC Europe

Contact adhérent : Nadine au 06 21 54 21 40
ou par mail : lamachotte@aol.com

☐ **J'adhère au CRAC Europe**

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Email :

SUBVENTIONS
La vérité officielle

» Début juin 2025, la Chambre régionale des comptes a publié plusieurs rapports sur les finances publiques liées à la tauromachie dans le sud de la France. Nîmes, Béziers, Vic-Fezensac, Céret, Saint-Gilles et Bellegarde étaient concernées par cette enquête.

Les constats sont clairs : toutes les arènes reçoivent des subventions, directes ou indirectes, comme le prêt gracieux des arènes, et l'impact positif de la corrida sur l'économie locale est très limité voire inexistant.

Entre 1 et 5 % seulement des visiteurs des férias assistent à des corridas. C'est infime, et la ville de Carcassonne, qui a arrêté les corridas depuis plusieurs années, n'a subi aucun impact négatif sur sa fréquentation.

Ce que nous dénonçons depuis des années est désormais chiffré, sourcé et incontestable. Les corridas n'apportent rien aux férias d'un point de vue économique et elles coûtent souvent de l'argent aux contribuables. Bravo à la CRC pour son travail d'intérêt public.

BILLETS D'ENTRÉE
AUX CORRIDAS OFFERTS
Un scandale éthique

» Le 5 juillet 2025, nous avons appris que certaines municipalités achètent des places de corrida pour les offrir, parfois à des magistrats. Bien que cela soit légal (quand voté en conseil municipal), cette pratique soulève de nombreuses questions éthiques.

Une mairie n'est pas une entreprise : elle n'a pas de clients à choyer, ni d'objectifs commerciaux.



Ce geste cache en réalité une volonté d'aider indirectement les organisateurs de corridas, en gonflant artificiellement les chiffres de fréquentation. Pire encore : plusieurs médias (*Le Parisien*, *le Midi Libre*) ont révélé que des magistrats ayant reçu ces billets pourraient être amenés à enquêter sur des affaires de fraudes impliquant des organisateurs taurins. Mettons fin à ces arrangements opaques, et cessons l'acharnement thérapeutique qui maintient la corrida sous perfusion d'argent public

COURSES DE TAUREAUX

Une clarification juridique importante

Une francisation administrative

Le terme «course de taureaux» figurant dans le Code pénal (art. 521-1) n'est pas une invention locale : c'est la traduction littérale et juridique de l'expression espagnole *corrida de toros*.

Le Code pénal français, fidèle à la règle linguistique selon laquelle la loi doit être rédigée en français, a simplement francisé l'expression étrangère.

Ainsi, boxing match devient «combat de boxe», hooligan devient «fauteur de troubles» ou «supporter violent» et *corrida de toros* devient «course de taureaux».

En 1951, il était donc impensable d'inscrire dans la loi un terme espagnol comme *corrida*. Le mot «course» a servi de traduction littérale à *corrida*, même s'il prête aujourd'hui à confusion même devant les tribunaux.

Une confusion entretenue

Cette traduction a permis d'entretenir une ambiguïté utile aux aficionados de *corrida* : à Paris, on pouvait croire que la loi visait aussi les courses camarguaises ou landaises, spectacles sans mise à mort, alors qu'en réalité elle n'autorisait que les corridas sanglantes dans les villes du Sud où cette pratique existait déjà.

L'usage populaire et médiatique de l'époque est sans équivoque.

Sur le site de collection Delcampe, qui recense au jour de la rédaction de cet article 4272 documents anciens comme des cartes postales ou des affiches avec les seuls termes «course de taureaux», quasi tous montrent des illustrations de corridas de toros. Aucune course camarguaise ou landaise n'est désignée ainsi.

Autrement dit, dans le langage courant ancien comme dans l'iconographie, «course de taureaux» ne signifiait que *corrida*.



tradition des «courses de taureaux».

Cet amalgame des *procorridas* nous a conduits, au CRAC Europe, à nous interroger sur le sens exact du mot «course de taureaux» dans la loi. Et à constater que la confusion profite toujours aux promoteurs de la *corrida*, qui instrumentalisent un vocabulaire volontairement flou pour faire passer une pratique étrangère pour une tradition locale.

Les autres tauromachies ne sont pas concernées

Les courses camarguaises, courses landaises ou autres jeux taurins régionaux n'ont jamais eu besoin à ce jour de dérogation pénale. Même si certaines pratiques sont contestables car elles engendrent inutilement, et par tradition, de la souffrance aux animaux (marquage au fer rouge, escoussures, bistournage, lâchers de taureaux sur le bitume...), elles ne comportent pas de torture

volontaire ni de mise à mort de taureaux. Nous invitons les gens de la bouvine à faire évoluer certaines de leurs pratiques.

Leur existence n'a donc jamais été encore menacée juridiquement. L'article de 1951 ne les concerne donc pas. Il ne visait qu'à rendre légal le supplice public des taureaux dans certaines villes sous couvert de «tradition locale».

Pour conclure, la «course de taureaux» n'est pas une tradition française : c'est la traduction administrative de mots espagnols, introduite en 1951 pour dépénaliser la *corrida de toros*.

Les archives visuelles, linguistiques et les débats locaux comme celui de Pérols le prouvent : quand on parlait – et qu'on parle encore – de «courses de taureaux», il s'agit bien de corridas de toros, et non des traditions françaises appelées distinctement dans le Sud-Est, par exemple, «course libre», «course à la cocarde» ou «course camarguaise».

MUNICIPALES 2026 SANS CORRIDA

Une campagne de fond

Depuis plusieurs mois, notre campagne #municipales2026sanscorrida ne faiblit pas. Les collages d'affiches dans les espaces d'affichage libre se poursuivent activement dans plusieurs communes du sud de la France, notamment à Béziers, Pérols et Mauguio. Ces actions visent à rappeler aux citoyens que la *corrida* est toujours largement financée par de l'argent public et qu'il est urgent de questionner cette anomalie démocratique.

En 2024 déjà, plusieurs communes comme La Brède, Vieux-Boucau, Castelnau-Rivière-Basse ou encore Villeneuve-de-Marsan ont déclaré vouloir cesser ou réduire fortement leur soutien aux corridas, certaines pour des raisons budgétaires, d'autres en raison d'une prise de conscience éthique.

En raison des élections municipales, certaines petites communes n'ont pas encore annoncé leurs subventions taurines pour 2026.

À l'approche des municipales de mars 2026, nous avons intensifié nos efforts pour pousser d'autres municipalités à se positionner contre cette tradition sanglante. Il faut savoir qu'en France, aucune *corrida*



ne survit sans aides publiques, qu'il s'agisse de subventions directes ou de formes plus discrètes comme la mise à disposition gratuite d'arènes ou l'achat de billets par les collectivités.

LE DESCABELLO

L'arme de l'échec

Nous avons récemment pu nous procurer un véritable *verdugo*, l'épée utilisée pour porter le descabello (l'achèvement du taureau) en place de l'utilisation d'une *puntilla*. Cet «outil» intervient lorsque l'estocade, censée provoquer la mort du taureau, a échoué.

Contrairement à l'image d'une mise à mort «propre» souvent avancée par les



défenseurs de la *corrida*, le descabello est un geste de rattrapage. Il est employé lorsque le taureau, grièvement blessé par l'estocade, reste debout malgré une hémorragie interne importante. L'objectif est alors de sectionner à distance le bulbe rachidien, à la jonction du crâne et de la colonne vertébrale, afin de provoquer la paralysie puis la mort.

Dans le monde taurin lui-même, l'usage du descabello est reconnu comme le signe d'une mise à mort ratée. Il n'est ni valorisé ni admiré : son recours est souvent sanctionné par les sifflets du public car il témoigne de l'incapacité du torero à porter une estocade efficace.

Cette épée n'incarne donc pas non plus une prouesse technique, mais bien l'échec d'un rituel présenté comme maîtrisé. Elle révèle ce que la *corrida* tente de dissimuler : une mort parfois longue, incertaine, et une souffrance prolongée infligée à un animal déjà agonisant.

Nous exposerons désormais cet objet lors de nos conférences et stands militants. Il constitue un support pédagogique fort pour comprendre la réalité concrète de la mise à mort en *corrida*, loin des discours esthétisants, et pour questionner la persistance d'une pratique qui repose sur la souffrance animale.

NÎMES JUIN 2025

une fêria sous enquête

► Tandis que la fêria de Pentecôte battait son plein à Nîmes, avec ses chiffres prétendument triomphants – 65 000 spectateurs aux corridas selon l'organisateur Casas & Co –, son directeur, Simon Casas, était discrètement placé en garde à vue le jeudi 12 juin. Le motif ? Une enquête judiciaire pour soupçons d'anomalies fiscales, d'abus de biens sociaux et de blanchiment, déclenchée par un rapport accablant de la Chambre régionale des comptes. La stratégie nous semble claire : maquiller la vérité, comme on maquille un simulacre de combat dans l'arène. Bien que Simon Casas ait été libéré après sa garde à vue, l'enquête se poursuit. Une somme d'environ 1,5 million d'euros a été saisie par la justice à titre provisoire. En attendant la décision d'un tribunal, Simon Casas est présumé innocent. Nous exigeons toute la lumière sur l'utilisation des fonds publics dans ce secteur.

SAINT-GILLES (30)

la Chambre régionale des comptes dévoile le vrai coût des corridas

► Le rapport d'observation est sans appel : gestion floue et subventions généreuses. Aides directes : 40 000 € par an versés à Toro Pasión pour équilibrer la délégation de service public – soit 200 000 € sur 5 ans (2019-2023). Aides indirectes : mise à disposition gratuite des arènes, soutien logistique (sécurité, nettoyage), affichage partagé... Ces aides en nature ne sont pas valorisées de manière comptable, dissimulant ainsi des subventions supplémentaires. Et Nîmes Métropole dont dépend Saint-Gilles ? L'agglo organise un bolsín taurin avec mise à mort, sans verser de participation à la commune, mais utilise gratuitement les arènes.

LA BRÈDE (33)

Échec et mat!

► La Brède, petite ville du Sud-Ouest tenue par un maire aficionado et secrétaire général de l'Union des villes taurines françaises renonce à sa traditionnelle *corrida* en 2025 ! Ils n'ont plus assez d'argent pour les choses «non nécessaires»... Olé !

À noter que ce maire était aussi l'avocat qui avait été désigné pour défendre en appel la ville de Pérols (34) qui souhaitait reprendre les corridas après vingt ans d'absence.

Nous avons gagné en première et en seconde instance (en urgence puis sur le fond). Le vent ne semble pas très favorable aux tortionnaires d'animaux en ce début 2025. Nous ferons tout pour que ça dure.

BÉZIERS, LE 15 AOÛT 2025

Manifestation unitaire



Le week-end de mobilisation à Béziers

a débuté par une série d'actions marquantes contre la corrida. Dès les premières heures, des militants de PETA et des nones militantes ont attiré l'attention du public avec leur action symbolique devant le maire dénonçant la souffrance des taureaux et appelant à une évolution des mentalités. Cette action a donné le ton d'un week-end engagé et déterminé contre la cruauté des corridas.

Le point d'orgue fut la grande marche organisée par le COLBAC dans les rues de la ville. Malgré les nombreux obstacles administratifs et les tentatives du maire pour restreindre le parcours et limiter l'expression des manifestants, les défenseurs des animaux ont tenu bon et même gagné devant les tribunaux. Face à ces entraves, le droit fonamen-

tal de manifester a finalement été réaffirmé, permettant à la mobilisation de se dérouler comme prévu.

Plusieurs centaines de personnes ont ainsi défilé pour dénoncer la corrida et porter un message clair : la société évolue et la torture d'animaux pour le divertissement n'a plus sa place, encore moins subventionnée par les aides publiques. Le CRAC Europe a bien entendu soutenu et accompagné cette mobilisation, aux côtés de nombreux collectifs et citoyens.

Cette manifestation à Béziers montre une fois de plus que la mobilisation grandit et que la contestation de la corrida ne cesse de s'amplifier. Chaque action, chaque voix, rapproche un peu plus du jour où ces spectacles appartiendront définitivement au passé.



Photos D.R.

SONDAGE

Corrida, les Français toujours plus opposés

► Selon un sondage réalisé en janvier 2026 par 30 millions d'amis et l'Ifop, 78 % des Français se déclarent favorables à l'abolition des corridas, marquant une progression spectaculaire de 28 points depuis 2007, lors d'un précédent sondage mené par la même organisation. L'opposition est encore plus nette chez les jeunes : 81 % des 18-35 ans souhaitent la fin de cette pratique, reflet d'un mouvement générationnel en faveur de la protection animale et d'une société plus sensible à la souffrance des animaux.



Photo D.R.

MAISONS-ALFORT

Les vétérinaires aussi disent non!

Le 19 mai 2025, l'École nationale vétérinaire d'Alfort a accueilli un colloque organisé par le COVAC, Collectif des vétérinaires pour l'abolition de la corrida, intitulé « Les vétérinaires et la corrida ». Cet événement crucial a rassemblé des professionnels de la santé animale, des chercheurs et des militants.

Le CRAC Europe, aux côtés d'autres associations anticorrida, y a pris part pour porter

la voix des taureaux et rappeler que la profession vétérinaire ne peut rester silencieuse face à une telle souffrance animale préméditée.

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu y assister, toutes les interventions sont disponibles sur le site du Covac ou leur page Youtube. Nous vous les recommandons vivement tant elles apportent un éclairage scientifique précieux sur ce que subissent les taureaux dans les arènes.



Photo D.R.



NÎMES

Jeremstar saute dans l'arène

Le 19 septembre 2025, lors de la fêria des Vendanges, Jeremstar, influenceur aux millions d'abonnés, a sauté avec deux autres militants dans les arènes de Nîmes pour dénoncer la corrida. Arrêtés par la police, ils sont restés deux jours en garde à vue... pour dix secondes de compassion.

À la suite de cette action très médiatisée, Jeremstar a été invité à s'exprimer sur de nombreux plateaux TV : « Je déteste la corrida. Ce n'est pas de l'art mais de la torture animale. Cette tradition ignoble doit être abolie. Je ne comprends pas comment ce spectacle honteux est encore possible en 2025. » Les militants ainsi que les responsables de PeTA, à l'initiative de cette action, sont convoqués le 2 avril 2026 devant le tribunal de Nîmes.

Le CRAC Europe poursuit son soutien des premiers jours et sera présent citoyennement devant le tribunal.



Photo D.R.

Mont-de-Marsan : les corridas de la Madeleine 2025 enregistrent le pire bénéfice depuis au moins 15 ans



Photo D.R.

CORRIDA

Un modèle économique à bout de souffle

► Les chiffres de 2025 confirment l'effondrement économique des corridas, notamment à Mont-de-Marsan. Disparitions de spectacles, sauvetages financiers in extremis, absence de relève et baisse durable du public : le constat est sans appel. La corrida ne survit plus que grâce aux subventions publiques. En 2026, de nombreux élus devront choisir entre persister à soutenir la corrida à fonds perdu ou tourner la page.

JUIN

Vegan

► Fin juin 2025, à l'occasion de la Vegan Place de Tours, le CRAC Europe a pu tenir un stand de sensibilisation grâce à Isabelle, notre nouvelle déléguée Île-de-France. Cette présence a permis d'informer un public nouveau, souvent déjà sensible à la condition animale mais pas toujours informé sur les subventions et les réalités de la tauromachie en France.



Paul Watson, fondateur de Sea Shepherd, avec Isabelle.

Parmi les visiteurs, nous avons eu l'honneur d'être salués par Paul Watson, fondateur de Sea Shepherd, présent ce jour-là pour une conférence. Il a réaffirmé son soutien à notre lutte pour les taureaux, et nous l'en remercions chaleureusement.

Photo D.R.



Photos : D. R.

PÉROLS (34)

L'échec du retour des corridas, une victoire populaire et judiciaire

Pendant des mois, puis des années,

Pérois est devenue le symbole d'un affrontement clair entre deux visions du monde : celle d'un pouvoir municipal décidé à relancer des corridas avec mise à mort après vingt ans d'interruption, et celle d'une mobilisation citoyenne massive refusant le retour du sang dans les arènes.

Dès 2023, la municipalité a tenté de programmer une novillada avec mise à mort. Immédiatement, la riposte s'est organisée : sur le terrain, avec des rassemblements réguliers, et sur le plan juridique, avec le travail déterminant du CRAC Europe et de ses partenaires. Cette double pression – populaire et judiciaire – a été décisive.



Trois procédures, trois revers pour la corrida

La bataille s'est jouée sur plusieurs fronts juridiques.

1. Le référé en urgence (2023)

Saisi par le CRAC Europe suivi par une autre association nîmoise, le tribunal administratif de Montpellier a suspendu en urgence la tenue de la corrida prévue à l'été 2023. Les juges ont estimé que la commune ne pouvait pas invoquer une tradition locale ininterrompue : condition pourtant indispensable pour déroger à l'interdiction pénale des sévices graves envers les animaux.

2. Le jugement sur le fond (2024)

L'année suivante, le tribunal a confirmé cette analyse : la délibération municipale autorisant le retour des corridas a été annulée. Les juges ont reconnu que Pérois avait une culture taurine (la bouvine), mais ont constaté qu'aucune corrida avec mise à mort n'y avait été organisée depuis vingt ans. Impossible donc de parler de tradition ininterrompue.

3. L'appel (2025)

La municipalité a fait appel, mais la cour administrative d'appel de Toulouse a confirmé l'interdiction. Elle a de nouveau jugé que la commune ne pouvait pas se prévaloir d'une tradition locale continue permettant d'autoriser ces spectacles.

Après ces trois revers, urgence, fond, appel, la perspective d'un recours en Conseil d'État s'est évaporée : politiquement et juridiquement, le dossier était devenu intenable. Le projet de retour des corridas s'est retrouvé sans issue.

Le rôle central du CRAC Europe et de Me Hélène Thouy

Dans cette séquence, le CRAC Europe a joué un rôle structurant. L'association a engagé les procédures dès l'annonce du projet municipal, porté les arguments juridiques, mobilisé les habitants, les militants locaux et coordonné l'action associative. Elle a été à



l'initiative du référé qui a stoppé la première corrida et a poursuivi le combat jusqu'à la victoire définitive.

Le travail de l'avocate du CRAC, Hélène Thouy, a été déterminant. Elle a porté le dossier sur toute la durée du contentieux, défendu l'intérêt à agir des associations et consolidé l'argument central : sans tradition locale ininterrompue, la mise à mort de taureaux reste interdite par le droit pénal. Les conclusions du rapporteur public et les décisions successives des juges ont confirmé la solidité de cette stratégie juridique.

Une mobilisation de terrain décisive

Mais la victoire n'est pas seulement judiciaire. Pendant des mois, les rassemblements, tractages et actions locales ont montré que la

population refusait largement le retour des corridas. Cette présence constante a empêché toute banalisation du projet municipal et a rendu visible l'opposition citoyenne.

À Pérois, la mobilisation a été continue : habitants, militants, associations de protection animale ont occupé l'espace public et médiatique. Cette pression a contribué à isoler politiquement le projet et à rappeler que la corrida à Pérois n'était pas une tradition vivante, mais une tentative de résurrection artificielle.

Une décision qui dépasse Pérois

Les jugements rendus dans cette affaire ont une portée plus large : ils restreignent l'interprétation de la notion de « tradition locale ininterrompue » et montrent que l'argument culturel ne peut pas être invoqué n'importe où pour autoriser la mise à mort d'animaux. Plusieurs observateurs y voient une décision très susceptible de faire jurisprudence et d'encourager d'autres recours ailleurs.

Une victoire collective

À Pérois, la tentative de retour des corridas s'est donc soldée par un échec complet :

- suspension en urgence ;
- annulation au fond ;
- confirmation en appel ;
- abandon de la stratégie de poursuite judiciaire.

Cette issue est le fruit d'une combinaison essentielle : mobilisation de terrain, travail juridique rigoureux et détermination associative. Elle montre qu'un projet de corrida peut être stoppé lorsque les citoyens se mobilisent et que le droit est utilisé avec constance.

La séquence de Pérois restera comme l'exemple d'une lutte locale devenue symbole : celui d'une société qui refuse de voir renaître des spectacles de mise à mort là où ils avaient disparu.



NORRENT-FONTES (62)

Une procédure qui fait tomber le retour des combats de coqs



Photo Olivier D62

À Norrent-Fontes, dans le Pas-de-Calais, la tentative de relancer des combats de coqs s'est heurtée à la fois à la mobilisation associative et à l'action judiciaire. Cette affaire, qui a conduit à une garde à vue immédiate de l'organisateur et à sa convocation devant le tribunal correctionnel, illustre un point commun avec d'autres combats juridiques récents : la remise en cause des dérogations au Code pénal fondées sur une prétendue « tradition locale ».

Pendant plusieurs mois, un gallodrome a été relancé dans la commune. Des combats de coqs s'y déroulaient régulièrement derrière des portes closes, souvent jusqu'à la mort des animaux. Les associations de protection animale ont dénoncé des faits constitutifs d'actes de cruauté et rappelé que ces pratiques sont en principe interdites par l'article 521-1 du Code pénal, sauf dans les localités pouvant démontrer une tradition locale ininterrompue.

Or, la justice a constaté qu'aucun combat n'avait eu lieu à Norrent-Fontes entre 1999 et 2021. Cette interruption de plus de vingt ans rendait juridiquement impossible toute dérogation : la reprise de ces spectacles était donc illégale.



Photo D.R.



Photo D.R.

À la sortie du tribunal avec les militants locaux et Hélène Thouy.

Une plainte déterminante du CRAC

Dans ce contexte, le CRAC Europe a déposé plainte en 2025. Cette initiative s'inscrivait dans une série de démarches engagées par plusieurs associations pour faire cesser ces combats clandestins. Notre dépôt de plainte a contribué à déclencher une procédure pénale visant l'organisateur du gallodrome, poursuivi pour actes de cruauté envers les animaux et pour l'ouverture d'un gallodrome interdit par la loi.

L'action juridique a marqué un tournant : elle a permis d'accélérer une situation jusqu'à bloquée malgré d'autres signalements. L'intervention de notre avocate, Hélène Thouy, a permis de structurer brillamment la procédure et de lever les obstacles qui ralentissaient l'avancée du dossier. La plainte a déclenché une enquête et a abouti à la mise en cause de l'organisateur, placé en garde à vue puis convoqué devant le tribunal correctionnel.

Une mobilisation locale constante

Le CRAC a également pris contact avec le référent bien-être animal de la brigade de gendarmerie locale, contribuant à l'ouverture d'investigations sur place. Ce travail de coordination entre associations, avocate et forces de l'ordre a été déterminant pour faire émerger le dossier et documenter les faits.

Sur le terrain, la remontée d'informations a reposé en grande partie sur l'engagement de notre déléguée locale, Laura, qui a suivi la situation de près et transmis de nombreux éléments utiles à la procédure. Son rôle a permis d'alimenter le travail juridique et de maintenir la pression pour que les faits soient examinés par la justice.

Au fil des mois, la mobilisation associative et citoyenne a rendu impossible toute banalisation de ces combats. Elle a contribué à démontrer que la reprise de la pratique n'avait rien d'une tradition vivante, mais relevait d'une tentative de réinstallation après une longue interruption.

Le point commun avec l'affaire de Pérols

L'affaire de Norrent-Fontes fait écho à d'autres dossiers récents : comme dans le cas du retour des corridas à Pérols, la question centrale est celle de la dérogation au Code pénal fondée sur la « tradition locale ininterrompue ».

Dans les deux situations, la justice a examiné quasiment la même question : peut-on relancer des pratiques impliquant des sévices graves envers les animaux après une interruption de vingt ans ? La réponse judiciaire a été claire : non. Lorsque la pratique disparaît pendant deux décennies, la condition de continuité n'est plus remplie. La dérogation ne s'applique plus, et l'interdiction pénale redevient pleinement effective.

Une procédure qui marque un tournant

À Norrent-Fontes, la plainte a débouché sur des poursuites pénales contre l'organisateur et sur l'examen du dossier par le tribunal correctionnel de Béthune. L'affaire rappelle que la loi française vise à faire disparaître progressivement ces pratiques : la création de nouveaux gallodromes est interdite, même dans les départements où une tradition subsiste.

Cette séquence montre aussi l'importance d'une stratégie coordonnée :

- travail juridique structuré,
- mobilisation locale continue,
- coopération avec les forces de l'ordre,
- détermination associative.

Comme à Pérols, la combinaison de ces éléments a permis de faire reconnaître que la dérogation invoquée ne pouvait s'appliquer après une interruption de vingt ans.

L'affaire de Norrent-Fontes illustre ainsi un mouvement de fond : la remise en cause, devant les tribunaux, de pratiques longtemps justifiées par l'argument de la tradition. Elle rappelle que, lorsque la mobilisation est constante et que le droit est utilisé avec précision, des situations longtemps tolérées peuvent être requalifiées et poursuivies.

Dernière minute : L'organisateur condamné dans cette procédure a fait appel de la décision du tribunal, nous avons mandaté notre avocate Hélène Thouy pour continuer à suivre ce dossier en 2026.

2025

Une année d'actions



PARIS (75), 12 FÉVRIER

Paris se déclare anti corrida!

Depuis quelque temps, des aficionados se plaisent à investir Paris pour y faire la promotion de la barbarie envers les animaux.

Fin 2024, nous étions devant le théâtre du Gymnase pour dénoncer la cérémonie des Brindis d'or, simulacre grotesque de la remise des Césars aux meilleurs tueurs d'animaux et aux espoirs de la boucherie.

Régulièrement, des bars proposent des soirées-conférences où des toreros en mal de visibilité offrent leurs interventions devant une cour d'aficionados – quelques Parisiens et beaucoup de gens du Sud venus gonfler le nombre des personnes présentes –, lesquels attendent

fébrilement l'ouverture officielle des tueries à ciel ouvert.

Un club se définissant comme une école taurine parisienne donne chaque dimanche, aux Arènes de Lutèce, des cours de passe de cape à côté d'enfants jouant au football.

Ce prosélytisme est cynique et déplacé. Rappelons qu'il s'agit d'un délit sur tout le territoire français, seules quelques dizaines de villes du Sud sont dispensées de sanctions pénales. Le CRAC Europe a contacté la municipalité du 5e arrondissement de Paris dont dépendent les Arènes de Lutèce. Dans un tweet, la maire du 5e arrondissement, Florence Berthout, a fait connaître publiquement sa position qui est sans ambiguïté : « Je suis à titre personnel totalement opposée à la corrida et je trouve cette pratique inappropriée dans un jardin de la Ville. Je n'ai cependant aucun pouvoir d'interdire cette pratique en tant que maire d'arrondissement : le règlement des parcs et jardins de la Ville est de la compétence exclusive de la Mairie de Paris. »

Face à la poursuite de ces « entraînements », mercredi

12 février 2025 à 14 heures, nous avons été à l'initiative d'une manifestation devant la mairie du 5e arrondissement, place du Panthéon, pour dénoncer ces pratiques.

Nous avons bénéficié de l'aide de l'antenne locale de One Voice. Alliance éthique et le Colbac nous ont fait le plaisir de nous soutenir et de participer à cette action.

Cette mobilisation, toujours en cours, n'a pas encore permis d'empêcher ces entraînements à la cruauté mais elle a déjà permis d'obtenir la déclaration surprise de Paris opposé officiellement à la cruauté des corridas.

Suite à la mobilisation contre les entraînements de toro dans les arènes de Lutèce, un vœu présenté par l'exécutif parisien a été adopté le vendredi 11 avril 2025 lors du Conseil de Paris. Il a été porté par Christophe Najdovski, adjoint à la maire, Anne Hidalgo.

Ce vœu affirme clairement « l'opposition de la Ville de Paris à la corrida en tant que spectacle de souffrance animale, ainsi qu'à toute manifestation visant à en faire la promotion sur le territoire parisien ».

Nous remercions chaleureusement Christophe Najdovski pour son écoute et son engagement, et pour avoir reçu Sophie Maffre-Baugé, présidente du Colbac et Cyril Vaucelle, président du CRAC Europe à l'Hotel de Ville le 4 avril 2025.



Sophie Maffre-Baugé, Christophe Najdovski et Cyril Vaucelle à la mairie de Paris.

MAGESCO (40), 9 MARS

Une manifestation remarquée

Notre manifestation contre la corrida et la novillada à Magescq fut très remarquée. Elle était organisée par Landes anti-corrida, le CRAC Europe et le CRAC sud-ouest. Nous étions 33 militants déterminés à faire entendre nos voix pour défendre les victimes du sadisme et du voyeurisme des aficionados.

La salle polyvalente de Magescq a fait office d'arènes. Mais le sable apporté par les services municipaux ne faisait pas illusion. Cette salle semblait plutôt être un abattoir avec le sol taché du sang des taureaux exécutés et le torero armé d'une épée destinée à la mise à mort.

Postés en évidence devant les manifestants, 8 militants vêtus comme des employés d'abattoir, combinaisons blanches tachées



de faux sang, portaient chacun un panneau « ARÈNES = ABATTOIRS ».

Beaucoup de voitures, passant devant nous, klaxonnaient pour nous témoigner leur soutien.

Nous ne lâcherons rien.

Merci à One Voice Bayonne, à REV Aquitaine et aux militants pour leur précieuse participation.

CORRIDA ABOLITION!

LISA LOU

Dernière minute : Magescq vient d'annoncer l'absence de novillada ou de corrida en 2026! Problèmes financiers en période de crise remettant en cause les subventions territoriales? Les aficionados espèrent bien entendu un retour en 2027...



31 MAI

Dénoncer les cruautés légales

► Le 31 mai, nos équipes étaient mobilisées dans deux régions de France pour dénoncer deux barbaries encore tolérées : la corrida dans le Sud-Ouest et les combats de coqs dans le Nord. Ces deux pratiques, bien que clairement identifiées comme actes de cruauté envers les animaux par le Code pénal (article 521-1), continuent d'exister grâce à des dérogations héritées d'un autre siècle.

Ces exceptions montrent l'urgence d'un changement législatif : la loi doit protéger tous les animaux, sans céder à la pression des lobbys ni aux traditions locales rétrogrades.



CAPTIEUX (33), 1^{ER} JUIN Sport et mise à mort, un mélange inacceptable

» Le dimanche 1^{er} juin 2025, à Captieux, une manifestation contre la corrida a été organisée par One Voice Gironde avec le soutien actif du CRAC Europe. Malgré notre mobilisation, 12 jeunes taureaux ont été massacrés dans les arènes : 6 le matin lors



Photo D.R.

d'une novillada non piquée, et 6 l'après-midi lors d'une novillada piquée.

Cette journée a été cyniquement baptisée « Féria Rugby et Toros », une tentative grossière d'associer le sport à un rituel sanglant. Rappelons que les novilladas non piquées, avec de très jeunes taureaux, sont dites « économiques » : le coût est réduit pour les organisateurs, car ils se passent de picador, et les billets sont moins chers.

Les novilladas piquées, en revanche, impliquent l'usage de la pique et des taureaux plus âgés (3 ans), supposés mieux supporter les douleurs infligées.

Nous dénonçons avec force cette tentative de normaliser la cruauté sous couvert de festivités sportives. Non, tuer des animaux pour divertir ne sera jamais un sport.

TUER N'EST PAS UN SPORT !

CÉRET (66), 12 JUILLET Sous la pluie, la victoire

Le samedi 12 juillet 2025 à Céret, une dizaine de militant-es déterminés ont bravé des pluies torrentielles pour manifester contre la corrida.

Routes coupées, autoroutes à l'arrêt, militants retardés ou contraints de rebrousser chemin... Tout semblait conspirer contre nous.

Mais en fait la nature s'était levée contre la barbarie. En raison de la pluie battante, des orages et des inondations, la corrida a été annulée.



Photo D.R.

PARIS (75), 7-8 JUIN

#STOPCORRIDA

Une journée nationale en pleine expansion



Photo D.R.

Le second week-end de juin 2025 a vu se tenir la 4^e édition de la journée nationale contre la cruauté des corridas (#STOPCORRIDA), une initiative qui prend chaque année davantage d'ampleur.

Le CRAC Europe était particulièrement actif à Montpellier, Mauguio, Marseille, Orthez, Saint-Omer et bien sûr Paris cette année. Cette journée est essentielle pour ancrer la lutte dans l'espace public, éveiller les consciences et rassembler les énergies. Merci

aux centaines de militants qui y ont participé, souvent au prix de longs déplacements ou d'un engagement physique intense. Nous travaillons désormais à transformer cette journée en un rendez-vous international, afin d'unir toutes les voix contre la barbarie tauromachique.

Rendez pour la cinquième édition le 13 juin dans toute la France, et le 20 juin à Paris. Tous les événements seront répertoriés sur la page facebook unitaire « Stoppons la corrida ».

EAUZE (32), 6 JUILLET

Des arènes remplies de mensonges

» Le dimanche 6 juillet 2025, 10 taureaux ont été tués dans les arènes d'Eauze. Cette commune, qui peine financièrement à maintenir la tauromachie, a reçu l'aide d'aficionados du Sud-Est qui ont « offert » bétail et matadors. Ce soi-disant mécénat n'est qu'une stratégie pour sauver une tradition en voie d'extinction, en espérant que les subventions reviennent en 2026. En effet, début 2025 Eauze avait annoncé vouloir annuler son spectacle faute de financement. Au passage, cela a permis de promouvoir Marco Pérez, un jeune torero peu programmé cette saison. Blessé récemment, il a servi uniquement d'argument publicitaire. Malgré des annonces prétentieuses, les arènes



Photo D.R.

n'étaient pleines qu'à moitié. C'est beaucoup trop, mais cela ne reflète en rien un retour de popularité. Cette corrida a eu lieu alors que plusieurs communes voisines (La Brède, Villeneuve-de-Marsan...) ont renoncé à financer ou vouloir financer la tauromachie. Merci aux 25 militant-es venus dénoncer ce simulacre.

Ensemble, nous tiendrons bon jusqu'à la fin. Dernière minute, pas de corrida dans les arènes municipales cette année ! Les aficionados locaux, en manque de cruauté mais aussi de subventions, vont néanmoins se réunir dans des petites arènes privées, dans la confidentialité, pour sacrifier quelques animaux mais sans soutien public, ni publicité... Ça sent la fin.

Ce répit, même temporaire, a été vécu comme un signe d'encouragement et de victoire.

Le ciel a manifesté avec nous, banderilles de pluie et éclairs pour seule musique.

Merci à ces guerriers de lumière, venus parfois de très loin, qui ont tenu tête au chaos pour défendre ceux qui n'ont pas de voix.

Notre combat est juste, et il ne cessera que lorsque les arènes seront vides pour de bon.

Pour Eux. Parce qu'Eux.

**CORRIDA
ABOLITION !**



Photo D.R.

PARIS, 30 AOÛT

Un stand unitaire

» À Paris, le 30 août 2025, nos équipes du CRAC Europe, celles du collectif de Paris dit stop à la corrida et celles de One Voice tenaient un stand de sensibilisation et tractaient pour la cause des taureaux.

MEDIA



Photo D.R.

27 JUILLET

Merci à RMC pour son sujet en direct sur les corridas

» Merci à RMC Info Talk Sport pour ces 9 minutes d'antenne où nous avons pu parler calmement et librement de la souffrance animale, du financement public des corridas, de la santé mentale des aficionados... et même des combats de coqs.

Retrouvez cette interview en flashant ce QR code »



Merci à Stan (d'AVA, Abolissons la vénerie aujourd'hui) pour son soutien et cette nouvelle occasion de défendre les taureaux. Retrouvez cet échange en flashant ce QR code »

10 SEPTEMBRE Médias et sensibilisation à la cause animale

» Le 10 septembre 2025, Cyril Vaucelle, président du CRAC Europe, était invité sur la chaîne Twitch de Désertion pour une heure d'échanges sur la saison anticorrída.



Photos D.R.

NOISIEL (77),
12-13 JUILLET

Stand au festival Do Veggie Fa Sol

» Merci à Isabelle, déléguée Île-de-France du CRAC Europe et première ambassadrice de notre fonds de dotation, pour sa présence lors du festival Do Veggie Fa Sol, les 12 et 13 juillet 2025.

Un joli stand de sensibilisation, de belles rencontres et une ambiance bienveillante pour défendre la cause animale et en particulier celle des taureaux de corrida.



MAUGUIO (34), La pression du lobby tauromachique

► Mauguio, petite commune de l'Hérault, avait décidé fin 2022 d'arrêter les corridas, préférant se tourner vers l'avenir et d'autres traditions locales. Malheureusement, le lobby de la tauromachie espagnole, dont un membre important est un gros propriétaire local, aurait fait changer le maire d'avis. Ce dernier autorise à nouveau les corridas mais cette fois sans subventions publiques directes. Gageons que ça ne durera pas aussi longtemps que les impôts ! Mauguio se trouve proche de Pérols dans le secteur de Montpellier, seule raison fantaisiste pour tenter de justifier une tradition locale ininterrompue dans le cadre du procès en appel qui nous attendait cette année. Les promotions et les places gratuites sont nombreuses pour remplir les arènes de Mauguio et faire croire à un intérêt local pour la corrida. Chaque année nous nous mobilisons à Mauguio pour dénoncer la cruauté des corridas. Le combat n'est pas que dans les arènes...

AOÛT Féria de Béziers

► Deux « nonnes » ont perturbé la procession de la Vierge pour dénoncer la corrida à l'ouverture de la feria ! Les militantes ont déployé une bannière devant le maire, Robert Ménard, qui les a violemment repoussées, elles ont ensuite été interpellées par les forces de l'ordre et menottées. Le président du CRAC Europe faisait partie de l'équipe de prise de vues. Nous les avons attendues jusqu'à leur libération deux heures plus tard. Retrouvez cette action en vidéo en scannant ce QR code ►



DAX (40), 13 SEPTEMBRE Honte et hypocrisie



Photo D.R.

Samedi 13 septembre 2025 à Dax, nous avons manifesté contre la corrida, tenant 72 ballons noirs symbolisant les 72 taureaux massacrés en un mois. Deux prêtres ont assisté à la corrida, bénissant la barbarie plutôt que la compassion...

Ce week-end taurin, appelé Salsa y Toros, ose mélanger danse cubaine et souffrance des taureaux. C'est abject ! Pour les aficionados la danse et la mort douloureuse d'un animal sont des instants festifs et joyeux !

Quelle honte !

Notre manifestation, organisée par Landes anti-corrida, le CRAC Europe et le CRAC Sud-Ouest, est restée très amicale malgré ce fond de douleur d'une journée de corrida.

De nombreux automobilistes passaient devant nous en klaxonnant, saluant notre présence. Certains se sont même arrêtés pour nous féliciter, d'autres ont apporté leur contribution par de petits dons pour soutenir notre association.

Nous avons mis fin à la manifestation au moment où la première victime devait entrer dans l'arène, sous les yeux excités de spectateurs avides de sang et de douleurs animales, et de deux prêtres désobéissant aux règles les plus simples de leur engagement spirituel.

Pas très catholique tout ça !

Un grand merci aux super militants présents. Un remerciement spécial aux Girondins qui ont bravé un bouchon magistral à la sortie de Bordeaux, doublant ainsi leur temps de trajet.

LISA

PARIS, 5 OCTOBRE La Grande marche des animaux

Le 5 octobre 2025 se déroulait à Paris la Grande Marche des animaux sur les Champs-Élysées. Une initiative d'Henri-Jean Servat, après celles de Nice qui avaient remporté un

grand succès. Merci à Isabelle, notre déléguée locale, et à nos sympathisants d'avoir porté la voix des taureaux et, en particulier, les couleurs du CRAC Europe.



Photos D.R.

PARIS, DÉBUT DÉCEMBRE Action à l'occasion des Brindis d'or

Notre mobilisation annoncée à Paris début décembre 2025 pour dénoncer la remise des trophées de l'horreur (meilleurs espoirs, meilleurs tueurs...) a beaucoup perturbé les organisateurs, les obligeant à changer de salle pour une plus chère. Nous n'avons pas pu manifester devant le premier théâtre prévu, mais il s'agit quand même d'une belle

victoire. Nous vous laissons lire le résumé, sans coupures, des aficionados eux-mêmes... Un délice.

« Une traque dans les rues de Paname. Débusquer le lieu de rendez-vous tenu secret. Déjouer la stratégie des organisateurs. S'y inviter, le chahuter pour faire passer l'envie d'y revenir. Pratique inquisitoriale ? Où donc

l'ombre d'une menace pousse un événement tout à fait légal à prendre ainsi le maquis ? En France, tiens donc ! « Dire qu'il suffit de mettre un gigot au feu pour voir s'amener les emmerdeurs ! » soupire Ginette dans Le cave se rebiffe. Songez donc : jusqu'au bout, pour échapper aux euménides de l'antitaurisme, les organisateurs de la deuxième édition des Brindis d'or ont brouillé les pistes, passé au crible les inscriptions, tenu le lieu de l'événement secret, au point que quelques aficionados ont eux-mêmes été trompés en se rendant au théâtre du Gymnase plutôt qu'au théâtre de la Madeleine. Pourtant, mener une cérémonie dédiée à la tauromachie dans un tel lieu, c'est une autre paire de manches que de promener une valise de cochonnailles dans les rues de Paris sous l'Occupation. Y a plus discret, hein. « Jambier, j'veux 2000 francs ! Jambier, 45 rue de Poliveau ! » qu'il gueulait Gabin à de Funès. Bon, les enjeux ne sont pas les mêmes. Ici, pas de marché noir, pas de risque de finir au poteau. Juste un désespérant cache-cache. C'est que les ennemis de la corrida ont de la suite dans les idées. »

• **Note :** le rendez-vous est déjà annoncé pour décembre 2026 devant le nouveau lieu, on ne lâche rien !



Photo D.R.

En photo, notre présence devant le théâtre à la première édition en 2024.

NÎMES (30), 20 SEPTEMBRE Quel spectacle ?

► Le 20 septembre 2025, notre équipe était devant les arènes de Nîmes pour recueillir des témoignages de spectateurs sortant avant la fin d'une novillada. Défaut d'information sur la teneur réelle du spectacle, tromperie délibérée ? Certains croyaient visiter un monument historique, d'autres assister à un « spectacle familial »... Une équipe de France 3 était sur place pour relayer cette supercherie institutionnelle. Le CRAC Europe a ouvert un dossier avec ses avocats à ce sujet... Nous vous donnerons des nouvelles dans les mois à venir !



Photo D.R.



Photos D.R.

MADRID

Front international contre la corrida

Le lundi 17 novembre 2025, nous étions à Madrid avec le CRAC Europe pour soutenir les militants espagnols engagés dans une campagne historique : faire retirer les pratiques infligées aux taureaux de la liste du patrimoine culturel protégé en Espagne.

Plus de 700 000 signatures ont été réunies afin de contraindre le Congrès espagnol à réexaminer ce statut controversé. Une mobilisation massive, révélatrice d'une société en pleine évolution. Pourtant, malgré cette pression citoyenne inédite, l'abstention d'une large partie du PSOE (Parti socialiste espagnol) continue de bloquer toute avancée concrète. Le débat est ouvert, la volonté populaire existe, mais le verrou politique demeure.

Notre présence s'inscrivait dans un moment fort du mouvement international : pendant deux jours, Madrid accueillait le 18^e Sommet international anticorrída, organisé par la Red Internacional Antitauromaquia / International Anti-Bullfighting Network. Des représentants venus de nombreux pays y ont partagé analyses, stratégies et retours d'expérience. Ce rendez-vous a permis de consolider un réseau transnational de plus en plus structuré face à une pratique qui, partout, recule sous la pression citoyenne.



Nous y avons représenté la France, en présentant les spécificités juridiques de notre pays, les avancées obtenues localement et les

mobilisations en cours. Nous avons notamment mis en lumière la Journée nationale contre la cruauté des corridas : #StopCorrida,



devenue un rendez-vous fédérateur pour de collectifs et associations.

Au-delà des prises de parole officielles, ces journées ont surtout été marquées par des échanges riches et des rencontres déterminantes. Des stratégies communes se dessinent, des coopérations se renforcent et la conviction se partage : l'abolition progresse, souvent plus vite qu'on ne le pense. Certaines discussions resteront confidentielles, mais elles témoignent d'un mouvement organisé, déterminé et de plus en plus coordonné à l'échelle internationale.

À Madrid, les langues différaient, les contextes nationaux aussi. Pourtant, une même exigence nous réunissait : mettre fin aux violences infligées aux animaux au nom de la tradition. Ce socle commun continue de nourrir une mobilisation qui dépasse les frontières et s'inscrit dans le temps long.

La dynamique est là : citoyenne, juridique, politique et internationale. Et elle ne cesse de s'amplifier.

#StopCorrida
#FranciaSinToreo
#NoEsMiCultura



ESPAGNE

La corrida en chute libre

► Entre 2009 et 2023, le nombre de spectacles taumachiques a chuté de 62 %. Seuls 6,3 % des Espagnols y ont assisté, beaucoup avec des billets gratuits. 77 % des citoyens, et 82 % des jeunes, souhaitent l'interdiction. En Espagne comme en France, le nombre de spectacles continue de baisser inexorablement. Accélérons l'histoire !

PORTUGAL

Chute historique de la tauromachie

► Corridas au Portugal, ça baisse aussi, beaucoup ! Les statistiques portugaises officielles révèlent une baisse sans précédent de la tauromachie en 2024. Le nombre de corridas portugaises est tombé au plus bas jamais enregistré dans l'histoire récente (hors période de pandémie). Le public aussi disparaît progressivement : seulement 244 053 spectateurs ont assisté aux spectacles taurins cette année-là, contre 258 381 en 2023 – une baisse d'environ 5,6 % sur un an.



Photo D.R.

Pourtant, les organisateurs ont multiplié les billets gratuits pour réduire cette fuite du public : 41 311 entrées offertes, soit une hausse de 34 % par rapport à 2023. Autre signe encourageant, le nombre d'événements a lui aussi chuté : 133 corridas réalisées selon l'INE (Institut portugais de la statistique) contre 172 l'année précédente (– 22,7 %). Bientôt les chiffres français ! Bien entendu il y en a toujours beaucoup trop, et si nous n'agissons pas il y en a encore pour 20 ou 30 ans d'ici à ce que le dernier taureau soit sacrifié... Accélérons l'histoire !

ÉQUATEUR Une grande victoire

► En Équateur, la Cour constitutionnelle confirme l'interdiction des corridas à Quito et dans plusieurs cantons. Bravo à FATA, MAN et à toutes les associations, à tous les juristes et militants qui ont contribué à ces avancées majeures. La justice avance : la cruauté n'est ni une tradition, ni une culture.



MEXIQUE

Démolition de l'arène La Florecita

► La démolition de l'arène La Florecita à Mexico marque un nouveau recul concret de la tauromachie au Mexique. Faute d'entretien, de soutien et surtout de légitimité, ces infrastructures disparaissent les unes après les autres. Après Puebla et Saltillo, d'autres arènes pourraient suivre. Chaque destruction est une victoire silencieuse pour les animaux et un signe clair de l'évolution des mentalités.



Photo D.R.

MEXICO

Une décision révolutionnaire

Mexico, février 2025, une décision de justice sans précédent : la suspension de l'utilisation d'instruments qui infligent des douleurs physiques et psychologiques aux taureaux sur la Plaza Mexico.

Le 26 février 2025, la juge fédérale Sandra de Jesús Zúñiga a rendu une décision révolutionnaire.

Elle a ordonné à la mairie de Benito Juárez, arrondissement de Mexico, de ne plus autoriser d'événements qui impliquent de la maltraitance animale. Elle a précisé que, si la mairie autorise des corridas, celles-ci ne peuvent comporter des activités ou instruments (pique, épée, banderille ou puntilla) susceptibles de causer des dommages physiques ou psychologiques aux taureaux.

Cette décision, basée sur les lois sur la protection des animaux, remet en question la justification culturelle de la corrida et ouvre un débat urgent : est-il éthique de maintenir des traditions qui normalisent la cruauté ?

Arturo Berlanga, directeur d'AnimaNaturalis au Mexique, répond avec force : « *Il n'y a pas de tradition qui vaut plus que la vie. La tauromachie n'est pas une culture, c'est une violence déguisée en folklore. Chaque épée qu'ils enfoncent dans le dos d'un taureau est une blessure à la conscience de notre société.* »



Photo D.R.

Le Mexique pourrait être à l'origine d'un changement important en Amérique latine, en remplaçant les spectacles violents par des expressions artistiques qui n'impliquent pas de souffrance animale. Des organisations comme AnimaNaturalis proposent des alternatives : festivals équestres, danses traditionnelles ou expositions de bétail en liberté. « Le vrai progrès réside dans la création de traditions qui célèbrent la vie et non la mort », insiste Berlanga.

Depuis cette décision, les aficionados ont renoncé à organiser de nouvelles corridas même sans piques et mises à mort ! Furieux, ils espèrent activement à un retour à « l'ancien temps ».

COLOMBIE

Fin des corridas et des combats de coqs



Photo D.R.

En Colombie, la Cour constitutionnelle a confirmé l'interdiction totale des corridas et y ajoute aussi les combats de coqs et les corralejas (courses de taureaux

cruelles) d'ici 2027. Plus d'informations sur le site du Réseau international anti-corrida (RIA) dont fait partie le CRAC Europe.

VERS LE VIVRE-ENSEMBLE

Bogotá tourne la page

À Bogotá, les arènes de la Santamaría entament leur transformation en centre culturel et citoyen.

Après l'interdiction nationale des corridas, ce lieu emblématique



Photo D.R.

devient un symbole de transition : de la mise à mort au vivre-ensemble. Culture, sport, bien-être et reconversion professionnelle sont au cœur du projet. Une démonstration forte que les traditions peuvent évoluer.



CRAC EUROPE
pour la protection de l'enfance

BP 10244 – 30105 Alès Cedex
Tél. 07 49 33 75 34 - craceurope@gmail.com

Adhésion : 15 euros
www.anticorrída.com

Association à but non lucratif régulièrement déclarée au tribunal d'instance de Strasbourg.

Les Empêcheurs de torturer en rond, édité par le CRAC Europe, traite d'abord de la barbarie des arènes, mais est ouvert à toutes les tendances de la protection de la nature. N'hésitez pas à nous communiquer vos informations et vos témoignages (publiés après avis du conseil d'administration).

Directeur de la publication : Cyril Vaucelle
Rédacteur en chef : Cyril Vaucelle
Maquette : Jean-Luc Walet
Correctrice : Aïté Bresso

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Cyril Vaucelle, Nadine Bailly, Lisa-Lou, Sylvie Lorthé, Didier Bonnet, Christine Valusso, Isabelle Marais, Stan Broniszewski, Malika, Aurélie B.

Remerciements aux associations partenaires et à nos militants, pour leur dynamisme et leur constance.

Dépôt légal : mars 2026

Impression : Impact, Saint-Gély-du-Fesc (34)

MEMBRES DU BUREAU

Président : Cyril Vaucelle
Vice président : Didier Bonnet
Trésorière : Nadine Bailly
Secrétaire : Sylvie Lorthé

Administratrices : Christine Valusso et Lisa Lou

Ambassadrice RIA : Carolina Andrade
Ambassadrice FdD CE : Isabelle Marais

Responsable CRAC Sud-Ouest : Lisa-Lou
Responsables des réseaux sociaux Facebook, X (ex twitter), TikTok : Cyril Vaucelle, Christine Valusso

DÉLÉGATIONS EN FRANCE

Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme : Catherine Martinez, Laurent Miolane

Ardèche : Christine Valusso

Aude : Cédric Mouysset

Creuse : Bernard Brignat

Gard : Didier Bonnet

Gironde : Muriel Teinturier

Gers : Rose Wallis

Haute-Garonne : Marion Ribes

Hérault : Cyril Vaucelle

Landes : Lisa Lou

Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle : Michèle Clément

Nièvre : Céline Bedu

Paris et Ile-de-France : Isabelle Marais, Krezzy R

Pyrénées-Atlantiques : Nadine Dulau Pyrénées-

Orientales : Tiamat

Yonne : Dorothee Aillerie

À L'ÉTRANGER

Italie : Paolo Barbon

Les courriels des membres du bureau et des délégués sont sur notre site à la rubrique « contacts »



Photos non contractuelles

► **TEE-SHIRTS**
Homme-Femme, 100 % coton
Tailles S, M, L, XL, XXL

► **DÉBARDEURS NOIRS**
Homme-Femme, 100 % coton -
Tailles S, M, L, XL, XXL

► **TEE-SHIRTS
ANCIEN MODÈLE
ANCIEN LOGO**
Noir : Homme-Femme,
100 % coton
Tailles S, M, L, XL, XXL
Blanc : Homme uniquement
Tailles XL, XXL



► **COUPE-VENT NOIR**
100 % polyester, imprimé dos/face,
capuche pliable, deux poches,
fermetures éclair - Tailles S, M, L, XXL



► **VESTE EN POLAIRE**
Tailles S, M, L

► **COUPE-VENT ROUGE
ANCIEN LOGO**
Tailles S, M, L, XL

**FIN DE STOCK
PRIX EN BAISSE**

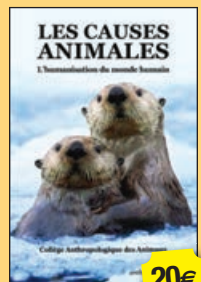
LIVRES



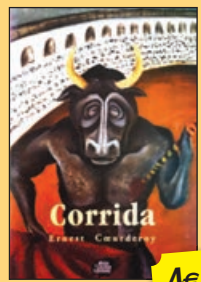
► **45 ans de protection animale**,
Liliane Sujanszky, 448 pages



► **Le chien, un loup rempli d'humanité**,
Pierre Jouvintin, 143 pages



► **Les causes animales** (Collège
Anthropologique),
386 pages

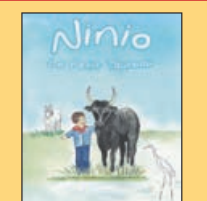


► **Corrida**,
Ernest Cœuderoy, 62 pages

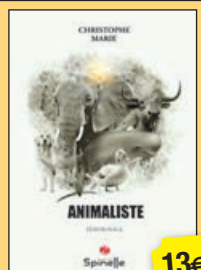
Le livre + le DVD



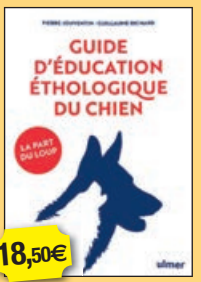
► **Rodiha, le procès**,
de Roger Lahana +
Le langage de la haine,
de Jérôme Lescure



► **Ninio, le petit taureau**,
Monic Humain, 24 pages



► **Animaliste**,
Christophe Marie, 108 pages



► **Guide d'éducation
éthologique du chien**,
Pierre Jouvintin, 223 pages



► **Corrida la honte**,
Roger Lahana, 436 pages



► **Le grand bluff
taumachique**,
Andrée Valadier, 80 pages

FLYERS



NOUVEAUX PRODUITS



► **ÉTUI PORTE-CARTE ANTI-RFID**
en pvc rigide, sécurise badges
et cartes bancaires contre
le piratage, 9 x 6 cm



► **BONNET**
fibre bio recyclée
écoresponsable
50 % polyester
recyclé et
50 % acrylique



► **PORTE-CLÉS METAL**
avec jeton caddie
magnétique
43 x 33 mm

► **GOURDE
ISOTHERME**
500 ml
en acier
inoxydable
recyclé,
sans BPA
haut : 23 cm
diam. : 7,2 cm
poids : 285 g



► **STICKER** (8 cm)
plastique blanc
à la finition soft
touch lisse
1 € pièce,
5 € les six



AUTOCOLLANTS 1€



► **Ovale nouveau logo**
(9,5 x 6,8 cm)
1 € pièce,
5 € les six



► **Stop corrida**
(9,5 cm)
1 € pièce,
5 € les six

ÉCUSSENS BRODÉS



► **CRAC EUROPE**
Ovale (8,9 x 6,5 cm)
6 € pièce,
10 € les deux



► **AMARILLO**
Diamètre 6 cm,
2 € pièce
5 € les trois

BADGES 2€



► **CRAC europe**
Nouveau logo
5 € les trois



► **CRAC europe**
Noir
5 € les quatre



► **CRAC europe**
Blanc
5 € les quatre



► **Taureau**
Amarillo noir
5 € les quatre

BON DE COMMANDE

Vous pouvez renvoyer ce bulletin avec votre règlement par chèque
à l'ordre du **CRAC Europe** - BP 10244 - 30105 Ales Cedex - France

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Courriel

NOUVEAUX PRODUITS

☐ Étui porte-carte rigide anti-rfid personnalisé	5 €	€
☐ Bonnet en fibre bio recyclée	25 €	€
☐ Porte-clés metal avec jeton caddie magnetique	5 €	€
☐ Gourde isotherme en inox thermique recyclé 500 ml	30 €	€
☐ Sticker 8 cm diamètre	1 € pièce	5 € les 6

Vêtements

☐ T-shirt noir 100 % coton	☐ Homme ☐ Femme	12 €	€
☐ Débardeur noir (100 % coton)	☐ Homme ☐ Femme	12 €	€
☐ T-shirt ancien modèle, ancien logo, 100 % coton	☐ Homme ☐ Femme	10 €	€
☐ BLANC	☐ Homme uniquement ☐ XL ☐ XXL	10 €	€
☐ Coupe-vent noir (100% polyester imprimé dos/face)	capuche pliable - deux poches fermetures éclair	20 €	€
☐ Vest polaire	☐ S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ XXL	18 €	€
☐ Coupe-vent rouge ancien logo	☐ S ☐ M ☐ L ☐ XL	6 €	€
☐ Casquette noire (100 % coton)	Bande intérieure anti-transpiration - fermeture arrière velcro	12 €	€

Livres

☐ 45 ans de protection animale, L. Sujanszky, 448 pages	25 €	€
☐ Le chien - Un loup rempli d'humanité	22 €	€
☐ Rodihan - Le procès, Roger Lahana, 282 pages	20 €	€
☐ + Rodihan, le langage de la haine, Jérôme Lescure	20 €	€
☐ Animaliste	13 €	€
☐ Christophe Marie, 108 pages	22 €	€
☐ Corrida la honte, Roger Lahana, 436 pages	20 €	€
☐ Les Causes animales - L' humanisation du monde humain	4 €	€
☐ (Collège Anthropologique), 386 pages	4,70 €	€
☐ Corrida, Ernest Cœuderoy, 62 pages	18,50 €	€
☐ Ninio, le petit taureau, Monic Humain, 24 pages	2 €	€
☐ Guide d'éducation éthologique du chien	2 €	€
☐ Pierre Jouvintin, 223 pages	2 €	€
☐ Le grand bluff taumachique, Andrée Valadier, 80 pages	2 €	€

Autocollants Les empêchours de torturer en rond

☐ Stop corrida (9,5 cm)	1 € pièce	5 € les 6	€
☐ Ovale nouveau (9,5 x 6,8 cm)	1 € pièce	5 € les 6	€

Écussons brodés

☐ CRAC europe ovale (8,9 x 6,5 cm)	6 € pièce	10 € les 2	€
☐ Amarillo (diamètre 6 cm)	2 € pièce	5 € les 3	€

Badges

☐ CRAC europe nouveau	2 € pièce	5 € les 3	€
☐ CRAC europe Noir	2 € pièce	5 € les 4	€
☐ CRAC europe Blanc	2 € pièce	5 € les 4	€
☐ Taureau Amarillo noir	2 € pièce	5 € les 4	€

Flyers (participation libre)

☐ lot(s) 10 flyers Refusons la corrida (10x21)	1 €	€
☐ lot(s) 10 flyers Stop, ne rien dire ! (21x15)	1 €	€
☐ lot(s) 10 flyers Découvrez la corrida (Dépliant 10,5x21)	1 €	€
☐ lot(s) 10 tracts Non aux écoles de la violence (10x21)	1 €	€
☐ lot(s) 10 tracts Rejoignez les abolitionnistes (21x15)	1 €	€
☐ lot(s) 10 tracts Féria OUI corrida NON (15x20)	1 €	€
☐ lot(s) 10 flyers Refusons la corridas (10x21)	1 €	€
☐ lot(s) 10 flyers Corridas, ils achèvent aussi les chevaux (21x15)	1 €	€

Pour toute commande d'articles supérieure ou égale à 45€, un tee shirt ancien modèle offert !

Pensez à indiquer la taille ☐ homme ☐ ou femme ☐

Frais de port 6,88 €

TOTAL €

Dans la limite des stocks disponibles.

Retrouvez tous ces articles et d'autres nouveautés sur la boutique du site www.anticorrída.com. Le bon de commande est également à télécharger sur notre site.

RENCONTRE

Stanislas Broniszewski

Le CRAC : Bonjour Stan, peux-tu te présenter à nos lecteurs qui ne te connaîtraient pas encore, ainsi que ton ou tes combats principaux ?

Stanislas Broniszewski :

Salut à tous, je suis un Picard du nom de Stanislas Broniszewski, et en 2017 j'ai participé à la création d'AVA France, l'association contre la chasse à courre. Ça fait plus de 8 ans maintenant que je passe mes samedis avec ces endimanchés qui traquent et tuent des animaux dans la forêt, et on essaye de leur mettre des bâtons dans les roues ! Mais faire interdire cette horreur demande aussi du boulot hors saison, avec des contacts parlementaires, des stands un peu partout... Mais ça, c'est quelque chose que le CRAC connaît sur le bout des doigts, et d'ailleurs on s'est pas mal inspirés de vous, il faut l'avouer.

Vois-tu des points communs entre les participants aux corridas et aux chasses à courre ? Entre l'idéologie de ces deux pratiques ?

SB : Bien sûr, il y a d'énormes points communs, historiquement, socialement... Mais la principale chose qui unit tous ces barbares, c'est d'avoir fait de la mort et de la souffrance un véritable spectacle. La chasse à courre transforme les forêts en arènes, et la centaine de spectateurs qui se déplace pour voir un animal torturé tout l'après-midi est assise non pas sur un gradin, mais sur un vélo ou dans un 4x4. À chaque passage du cerf exténué devant eux, ils applaudissent et hurlent. Au moment de la mise à mort, ils dévoilent tous un visage de l'être humain que peu de gens connaissent. J'ai vu des suiveurs de chasse à courre amener leurs enfants devant la mise à mort, devenir tout rouges d'excitation, rire à gorge déployée devant cette scène...

Quel est ton point de vue sur l'importance de nos traditions en général, sur la nécessité de les préserver, ou pas ?

SB : Les traditions, ça fait partie de la culture d'un peuple, mais il faut se mettre à jour de temps en temps. Est-ce que telle tradition cause plus de tort que de bien aujourd'hui ? À l'époque de François Ier, les nobles s'entraînaient à la guerre sur des animaux dont personne n'imaginait qu'ils avaient une



Photo : D. R.

« **La principale chose qui unit ces barbares, c'est d'avoir fait de la mort et de la souffrance un véritable spectacle.** »

conscience ou des sentiments. Aujourd'hui, ça fait belle lurette qu'on sait tous que les animaux souffrent : c'est prouvé scientifiquement ! Dans une société démocratique idéale, tout cela aurait été abandonné il y a des dizaines d'années ! Heureusement, une nouvelle tradition est née : le sabotage de chasses à courre. Celle-là aussi disparaîtra quand on n'en aura plus besoin, et on fera un petit musée avec nos meilleurs souvenirs.

Ta présence sur le terrain des veneurs avec d'autres militants porte-t-elle ses fruits ?

SB : Rien que dans la forêt de Compiègne où moi, j'exerce on a pu compter 80 cerfs sauvés par notre action en 8 ans. Et ça doit être un nombre similaire dans d'autres forêts où AVA est la plus active. Les arrêtés municipaux qui interdisent le passage des équipages dans les communes ont aussi leur efficacité maintenant que les maires n'ont plus peur d'en signer.

Moi-même, j'ai plein de souvenirs magiques d'animaux sauvés en forêt. J'espère qu'ils vont bien aujourd'hui ! Certains équipages de chasse à courre ont clairement été dressés par AVA, et il faut maintenant multiplier ça dans tout le pays, en attendant qu'une loi en finisse définitivement avec leur pratique.

Quelles pourraient être les solutions pour faire disparaître encore plus vite cette pratique ?

SB : AVA est sur tous les fronts de cette lutte, en forêt, en réunion publique avec les gens pour mobiliser, auprès des maires locaux pour protéger les communes, auprès des députés pour proposer des lois, dans les médias pour dénoncer... Les deux aspects principaux pour obtenir une victoire définitive pour moi sont les suivants : d'abord, les gens doivent s'engager et cesser de se satisfaire de likes sur Instagram. Et ensuite, les députés qui se disent contre la barbarie doivent transformer

leurs mots en action, en votant ces propositions de loi qui trop souvent partent à la poubelle. On dirait qu'il y a toujours des sujets plus importants que les animaux à l'actualité de l'Assemblée et c'est quelque chose qu'il faut arriver à dépasser.

Tu t'occupes aussi d'une émission participative et en direct sur Internet. Pour les personnes qui le souhaiteraient, comment la retrouver et quand ?

SB : Tous les jeudis soir à 18 heures, je présente une émission sur Twitch où on parle de cause animale, mais aussi d'actualité ou de musique. Il suffit de se connecter sur twitch.tv/desertionstream pour rejoindre le live et discuter en direct. On essaie de découvrir la Nature, de traiter des choses dures avec humour, c'est important aussi pour le moral.

Un dernier mot ?

SB : Je salue chaleureusement tous mes amis qui luttent contre la corrida ! Ne perdez jamais espoir et ne sombrez pas dans la misanthropie : les afiocs existent encore, mais le CRAC aussi et ce que vous faites est très important, et pas que pour les taureaux !

PROPOS RECUEILLIS PAR CYRIL VAUCELLE

» L'équipe du CRAC Europe (Cyril, Didier, Nadine, Sylvie, Lisa et Christine) vous remercie chaleureusement pour votre soutien à la cause des animaux. Nous adressons également nos sincères remerciements à l'ensemble de nos délégués régionaux et internationaux pour leur engagement et leur investissement afin de faire reculer la cruauté envers les taureaux.